

## **Compte rendu Conseil d'école Extraordinaire** **26/06/17**

### Personnes présentes :

Commission scolaire : Jean-Michel Vorger (Maire), Erika Vorger, Annie Rellier-Tisserand  
Parents délégués : Fabien Montmayeur, Sonia Cadeau, Séverine Hamelet, Ludwina Allègre, Florent Labarbarie, Aurélie Delplace.

Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Ingrid Oléon

Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Monique Hotte, Begoña Orecchioni

Excusés : Françoise Roux- Mollard (DDEN)

### **A l'ordre du jour : Rythme scolaire pour la rentrée 2017**

#### **1 - Rappel :**

Au cours de la campagne présidentielle, Mr Macron, nouveau Président de la République a indiqué qu'il souhaitait « *redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires* ».

L'objectif premier étant de « *donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants* ».

« *Une dérogation au cadre existant devient donc possible dès lors qu'un consensus se dégage entre le conseil d'école, la municipalité et l'inspecteur d'académie* ».

Lors du dernier conseil d'école, le 6 juin 2017, la mairie avait exprimé son désir de supprimer les TAP, pour les raisons suivantes :

- organisation difficile : essoufflement des activités, recherche de nouvelles activités et donc de nouveaux intervenants compliquée en raison de l'éloignement de l'école, référent gérant l'organisation des TAP qui quitte la commune,
- coût élevé à la charge de la commune,

L'équipe éducative a, de son côté demandé que soit réfléchi la possibilité de maintenir 5 matinées.

Depuis, le Conseil municipal des Avanchers s'est réuni et a exprimé son désir de revenir à une semaine de 4 jours. Par ailleurs, le conseil communautaire de la CCVA s'est aussi réuni et l'ensemble des maires du secteur se dit favorable à une semaine de 4 jours.

Les familles des Avanchers ont donc été invitées à se positionner sur une des 3 propositions suivantes :

- *Maintien de l'organisation actuelle avec les TAP le vendredi après-midi.*
- *Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h45-11h45/13h15-16h15.*
- *Semaine de 4,5 jours (dont 5 matinées) avec des journées raccourcies : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 8h45-11h45/13h15-15h30 ; mercredi, 8h45/11h45.*

Nous avons donc décidé de réunir un conseil d'école exceptionnel afin de discuter et voter une des possibilités qui s'offre aux familles.

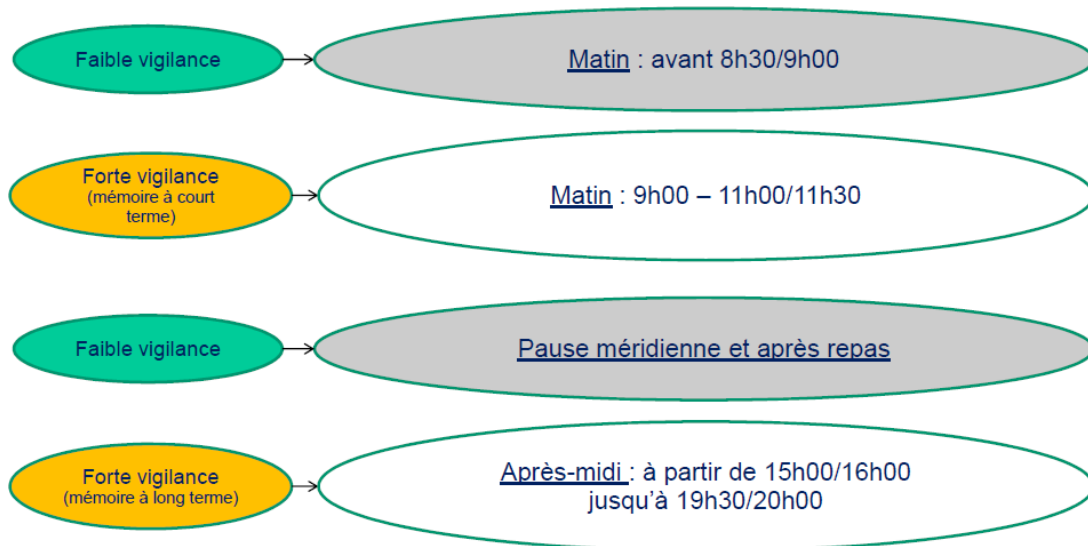
#### **2 – L'équipe enseignante :**

En tant que directrice et enseignante et avec mes collègues, il est de notre devoir de rappeler que le rythme de l'enfant doit rester au centre du débat.

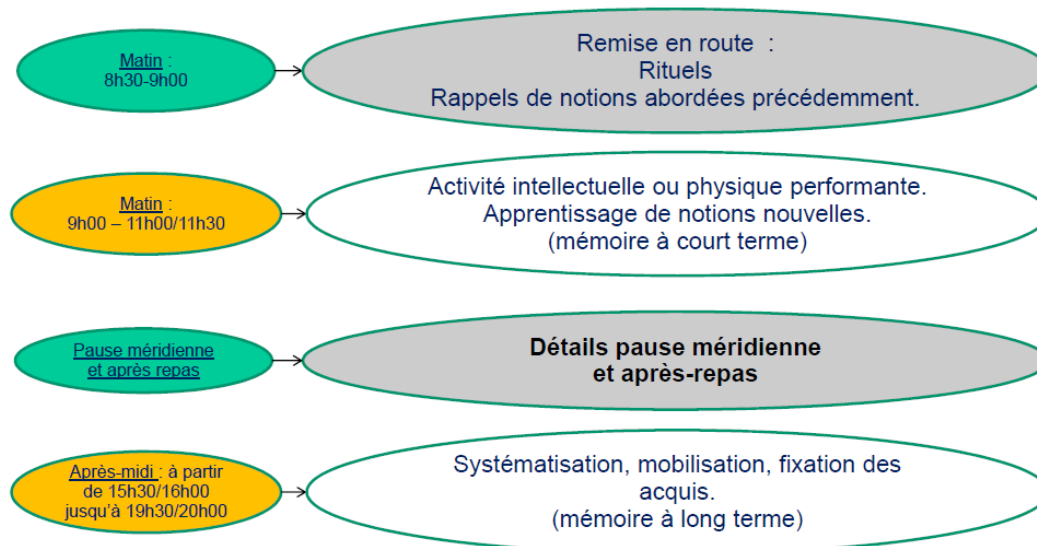
En effet, la qualité de vie des adultes : parents d'élèves et parfois même instituteurs semble primer ainsi que la question du coût budgétaire pour les communes. Même si ces éléments ne peuvent être totalement rejetés, il faut une réelle mise en perspective des enjeux sociaux, éducatifs et pédagogiques.

L'interaction entre l'emploi du temps imposé par l'école et le rythme biologique propre aux enfants doit être prise en compte.

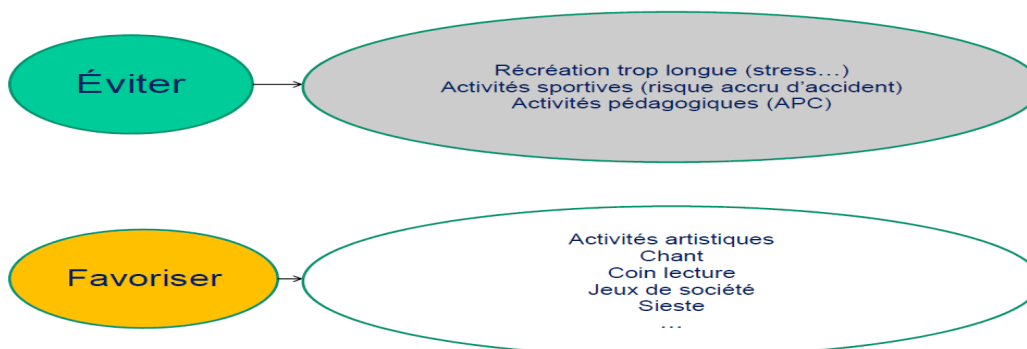
Voici un rappel concernant la vigilance d'un élève :



Il faudrait donc tenir compte des préconisations concernant la journée d'un élève, dégagées des recherches scientifiques en chronobiologie et chronopsychologie.



Détails « pause méridienne » :



On peut aussi rappeler que l'Académie de médecine, la Cour des comptes, l'Institut Montaigne (Think tank indépendant dont la vocation est d'élaborer des propositions concrètes dans les domaines de l'**action publique**, de la **cohésion sociale**, de la **compétitivité** et des **finances publiques**. ) et la Mission parlementaire d'information sur les rythmes scolaires avaient, en 2010, réclamé l'abandon de la semaine de 4 jours.

Voici un résumé des conclusions :

« La semaine de 4 jours provoque des ruptures de rythme chez l'écopier et cause de la fatigue. Du fait des couchers plus tardifs lors de ces coupures, elle retarde l'horloge biologique. Le lundi et le jeudi, l'enfant subit un décalage horaire : se lever à 7h équivaut pour lui, à un réveil à 5 ou 6h du matin. De surcroît, il accuse un manque de sommeil car il se couche plus tard le mardi et la veille du week-end et ne se lève pas forcément plus tard le lendemain... Les scientifiques recommandent donc une semaine de 4,5 jours (voire de 5 jours). Réimposer le samedi matin scolarisé paraît périlleux, face à l'adhésion de la majorité de la population au week-end « libéré »... La balance penche donc vers le mercredi matin scolarisé. »

On pourrait aussi faire le parallèle avec les autres pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Économique) qui privilégient les semaines de 5 jours et font émerger des priorités :

- matinées longues et régulières,
- après-midis de classe courts, avec la classe qui se termine tôt (15h-15h30),
- enfant peu sollicité le midi.

**Il est donc de notre responsabilité d'en débattre et de chercher la meilleure solution pour les élèves.**

### **3 – La Commune :**

Le nouveau gouvernement laisse le choix aux communes de revenir sur l'organisation actuelle avec un décret qui devrait être publié le 29 juin ou le 6 juillet et qui offre la possibilité aux communes de revenir à une semaine de 4 jours.

**La mairie réaffirme son souhait de supprimer les TAP** pour les raisons déjà données lors du dernier conseil d'école et citées plus haut : organisation laborieuse en l'absence d'un référent, essoufflement des activités, coût élevé (25000€ / an).

De plus, les dotations de l'État ont franchement baissé ; la commune doit faire des économies à tous les niveaux.

La mairie entend les arguments des 5 matinées et le raccourcissement des journées, mais ne pourrait proposer aux familles que de la garderie « périscolaire » payante.

### **4 – Les parents délégués :**

Suite à l'enquête proposées aux familles voici les résultats sur les 34 retours, dont 1 vote nul ayant deux propositions non classées :

Propositions faites aux familles		Nombre de voix	Pourcentage
1	<b>Maintien de l'organisation actuelle</b> avec les TAP le vendredi après-midi.	13	39,4%
2	<b>Semaine de 4 jours</b> : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h45-11h45/13h15-16h15.	<b>16</b>	<b>48,5%</b>
3	<b>Semaine de 4,5 jours</b> (dont 5 matinées) avec des journées raccourcies : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 8h45-11h45/13h15-15h30 ; mercredi, 8h45/11h45.	4	12,1 %

Les parents d'élèves s'interrogeaient, pour la semaine de 4,5 jours :

- le type d'activités proposées par la mairie de 15h30 à 16h15 ? Garderie payante
- les horaires du ramassage scolaire seraient-ils modifiés ? Pourraient-ils avoir lieu à 15h30 ? La mairie n'est pas en mesure de répondre.

Les parents d'élèves demandent pourquoi l'organisation de 4,5 jours avec le mercredi après-midi et le vendredi après-midi libérés n'a pas été proposée. ? La mairie aurait alors proposée de la garderie le vendredi après-midi ce qui ne satisfait ni les parents d'élèves ni une enseignante.

Les parents d'élèves rejettent donc l'idée d'une garderie qui remplacerait les activités des TAP.

## **5 – Le vote :**

Les arguments des différentes parties représentées (équipe enseignante, commune, parents d'élèves, ) ayant été entendus, nous avons procédé au vote.

### **8 votants :**

- Pour la mairie : Jean-Michel Vorger (Maire), Erika Vorger (conseillère municipale)
- Pour les parents délégués : Fabien Montmayeur, Sonia Cadeau, Séverine Hamelet
- Pour l'équipe enseignante : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Ingrid Oléon

Propositions faites au Conseil d'école	Nombre de voix	Pourcentage
<b>Semaine de 4 jours</b> : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h45-11h45/13h15-16h15.	<b>5</b>	<b>62,5 %</b>
<b>Semaine de 4,5 jours</b> (dont 5 matinées) avec des journées raccourcies : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 8h45-11h45/13h15-15h30 ; mercredi, 8h45/11h45.	3	37,5 %

La proposition du maintien de l'organisation actuelle n'a pas été retenue pour le vote car la mairie ne renouvellera pas les TAP en 2017-2018.

**La majorité soutient donc le projet de basculer à une semaine de 4 jours pour la rentrée 2017-2018.**

La directrice transmettra les résultats de ce vote au DASEN, sous couvert de l'IEN ainsi qu'au service des transports scolaires du département.

**Dès qu'une réponse des services académiques nous sera transmise, les familles seront informées afin de permettre l'organisation de chacun pour la rentrée prochaine.**

La séance a été levée à 20h